

# PRODUIRE POUR *vivre*

## POURQUOI VOTER CONFÉDÉRATION PAYSANNE ? AUX ÉLECTIONS CHAMBRES D'AGRICULTURE



« Je produis du lait, de la viande, des fruits, des légumes en filière longue. Les prix baissent continuellement, pourquoi voter Confédération paysanne? »



### RÉPONSE DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

La Confédération paysanne défend à tous les niveaux la régulation et la répartition des productions. La Confédération paysanne est le seul syndicat à revendiquer une revalorisation des prix agricoles et un arrêt de tous les accords de libre-échange. Nous ne céderons jamais au discours du « produire plus pour gagner moins » en allant chercher des marchés à l'export non rémunérateurs. Nous proposons par exemple d'instaurer

pour les fruits et légumes des prix minimum d'entrée pour empêcher la concurrence déloyale des produits en provenance de pays n'ayant pas les mêmes normes qu'en France. Par ailleurs, nous défendons la mise en place d'un tunnel de prix pour le lait qui permettrait une régulation dynamique de la production en fonction de la demande.

« Je vois les terres qui partent, soit à l'agrandissement, soit dans des projets d'infrastructures, comment la Confédération paysanne défend-elle le foncier agricole, outil de travail indispensable ? »



### RÉPONSE DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

La Confédération paysanne se mobilise au quotidien contre les projets d'infrastructures destructeurs de terres agricoles : l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, l'A45 entre Lyon et Saint-Étienne, le stockage des déchets nucléaires à Bure... Nous nous mobilisons pour que la loi empêche ces destructions. De plus, nous souhaitons également modifier la loi pour

renover la SAFER et que le contrôle des structures s'applique aux montages sociétaires, pour éviter que des scandales d'acaparements par des investisseurs se multiplient. Il faut que le foncier serve en priorité à installer des jeunes et à garantir l'autonomie des fermes.

« Le sanglier dévaste mes cultures. Le chevreuil mange mes arbustes. La Confédération paysanne, vous dites quoi de la faune sauvage ? »



### RÉPONSE DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Il y a trop de dégâts de grands gibiers et ce n'est plus tenable. Il est intolérable de voir son travail dévasté par les sangliers ou les chevreuils. Nous pensons que les Chambres d'agriculture doivent prendre ce problème au sérieux, ce qui

n'est pas le cas actuellement. La Confédération paysanne ne trahira pas les paysans et renégociera l'accord d'indemnisation entre les chasseurs et les paysans, signé par la FNSEA, et très défavorable aux paysans.

« Je change mon système, j'essaie de diminuer mon utilisation de pesticides, je convertis ma ferme en agriculture biologique, je mets en place de la vente directe, comment la Confédération paysanne m'accompagne-t-elle dans la transition de ma ferme ? »

 **RÉPONSE DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE**

La Confédération paysanne souhaite que la politique agricole commune accompagne mieux les paysans qui font le choix de changer de système. MAEC, aide à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique : les outils existent, ils doivent être améliorés et dotés de fonds suffisants, voilà la ligne de la Confédération paysanne. Nous défendons également le

fait que les alternatives aux pesticides ne soient plus criminalisées comme c'est le cas aujourd'hui ! De plus, la Confédération paysanne est le seul syndicat qui se bat depuis toujours contre les organismes génétiquement modifiés (OGM). Pour cela, les Chambres d'agriculture doivent faire leur travail, déployer des conseillers compétents et aider les paysans !

« Grippe aviaire, FCO, Tuberculose bovine : les normes sanitaires m'écrasent et je ne sais pas si je vais pouvoir continuer ! Que peut faire la Confédération paysanne pour m'aider ? »

 **RÉPONSE DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE**

Les autres syndicats disent qu'il faut grossir, se mettre aux normes... Nous ne sommes pas de ceux-là ! Nous défendons une grande réforme des politiques sanitaires : celle-ci ne doit pas être au service des intérêts commerciaux et de l'industrialisation de l'agriculture, mais bien au service des paysans et des consommateurs ! La Confédération paysanne agit au quotidien dans les ministères et les administrations pour adapter

les normes aux petites fermes. Si vous votez pour nous, nous aurons plus de poids pour changer ces normes ! Concernant les contrôles, les Chambres doivent accompagner les paysans avant et après ! Les Chambres devraient s'inspirer du travail de la Confédération paysanne qui met à disposition de tous les paysans un guide des droits en cas de contrôle.

« Le loup dévore mes brebis, l'ours également et détruit mes ruches. La Confédération paysanne, vous dites quoi sur la prédation ? »

 **RÉPONSE DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE**

Il y a trop d'attaques sur les troupeaux et c'est insupportable. Ce n'est pas acceptable de voir ses animaux finir éventrés par un loup. La Confédération paysanne se mobilise pour que les loups ou les meutes en situation de prédation soient abat-

tus, ensemble il est grand temps de faire bouger les lignes ! Par ailleurs, la Confédération paysanne se mobilisera pour obtenir des indemnités en cas d'attaque à la hauteur du travail fourni et du traumatisme subi par les paysans.

« Dans 4 ou 5 ans, je dois transmettre ma ferme. Comment la Confédération paysanne accompagne-t-elle ma transmission ? »

 **RÉPONSE DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE**

La Confédération paysanne constate qu'il y a beaucoup de jeunes qui veulent s'installer, mais ceux-ci ne sont plus les mêmes qu'il y a 10 ou 20 ans. Il faut accompagner ces jeunes qui, pour beaucoup, ne sont pas du milieu agricole, à découvrir le métier et à mûrir leur projet. Il faut trouver des solutions innovantes de portage du foncier. Si la Confédération paysanne

pèse plus, nous défendons cette vision de l'installation et de la transmission partout où nous siégeons. Nous nous attachons également à réformer les points accueil installation des Chambres, pour que tout le monde reçoive le même accueil et dispose de l'information foncière quel que soit son projet !

**En janvier 2019, aux élections Chambres d'agriculture  
JE CHANGE LA DONNE, JE VOTE CONFÉDÉRATION PAYSANNE**



Confédération paysanne